

Par un vent de 40 à 45 milles à l'heure

## L'incendie détruit une grange et cause la perte de \$5,000.

Un incendie, attisé par des bourrasques de vent allant de 40 à 45 milles à l'heure, a rasé au sol une grange et s'est communiqué à une autre, samedi soir, dans le rang St-Jean-Ouest, à St-Maurice.

Les étincelles provenant du brasier ont été poussées jusqu'à environ un demi-mille, au plus fort de l'incendie, ris-

quant par ce fait une conflagration.

L'on évalue à environ \$5,000, la valeur de la machinerie agricole et de la récolte de foin qui ont été détruites par les flammes. Heureusement, on a réussi à sauver les animaux de M. Emile Primeau, le propriétaire de la ferme.

L'alarme a été sonnée à 6h, 20 p.m. C'est grâce à la rapide et efficace intervention des pompiers volontaires de St-Maurice, et par la suite, de ceux de St-Louis-de-France, que les flammes ont pu être circonscrites.

Le feu s'est communiqué, à cinq reprises, à une grange et à un hangar, propriété de M. (Voir: L'incendie page 14)

**TOUX OPINIÂTES**  
Bronchites - Rhumes  
**MARCOZ-LE SIROP**  
**MARC-O-SEDA**  
très efficace!  
En vente dans la région.

**JEAN GELINAS** B.A. LL. L.  
NOTAIRE  
402 Lavolette, Trois-Rivières.  
HEURES de BUREAU: TELEPHONE  
de 9 hres a. m. à midi, Bureau: 378-1922  
de 2 hres p. m. à 5 hres Rés.: FR 6-3397  
p. m. du lundi au vendredi

## A LOUER STATION DE SERVICE

TRES BIEN SITUÉE DANS LE  
CENTRE DES AFFAIRES  
A TROIS-RIVIERES

- Conditions exceptionnelles
- Capital requis à discuter

ECRIRE A CASIER 8902  
LE NOUVELLISTE  
TROIS-RIVIERES



\*Cette offre est bonne seulement jusqu'au  
30 novembre 1963.

Prudential Finance Corporation Limited

offre des

## BILLETTS GARANTIS

portant un intérêt à

**6 1/4%**

pendant 365 jours

125% de valeur garantie détenue par contrat fiduciaire  
Minimum de \$1000.00

\*REMARQUE: En vigueur le 30 novembre 1963, le taux d'intérêt sur les billets garantis de Prudential Finance sera réduit à 6% pour 365 jours.

Pour de plus amples détails et demandes d'achat, veuillez communiquer avec:

M. E. LEGAULT ou M. N.-W. BARTHURST

Prudential Finance Corporation Limited

1255, rue Université, Montréal, P. Q.

Tel.: UN 6-6672

S-66FPD



(Photo Le Nouvelliste)

ON A DEVOILÉ, hier après-midi, le monument consacré à la mémoire du Père Jacques Buteux. Le monument s'élève dans le secteur des Appartements Jacques-Buteux de la paroisse St-Pie X et est l'oeuvre d'un céramiste d'origine trifluvienne, M. Jean-Jacques Spénard. Ci-haut, de gauche à droite, le chanoine Denis Clément, chancelier, qui représentait Son Excellence Mgr Georges-Léon Pelletier, M. Hervé Biron, président de la Société d'histoire régionale, Son Honneur le maire Gérard Dufresne, le Dr Conrad Godin, trésorier de la Société d'histoire régionale, l'abbé Emile Clément, curé de St-Pie X, M. Frank Spénard, homme d'affaires de Trois-Rivières.

## M. Hervé Biron évoque la belle histoire du Père Jacques Buteux

Qui était au juste Jacques Buteux? Il revint à M. Hervé Biron, président de la Société d'histoire régionale, de répondre à cette question à l'issue d'un banquet qui suivit le dévoilement du monument à la mémoire de ce missionnaire.

Le monument, situé angle Pineau et boulevard des Récollets, fut dévoilé par Son Honneur le maire Gérard Dufresne, béni par l'abbé Emile Clément, curé de la paroisse St-Pie X. Il est l'oeuvre d'un céramiste d'origine trifluvienne, M. Jean-Jacques Spénard. Après une réception offerte par la commission scolaire de Trois-Rivières, un banquet réunit les membres de la Société d'histoire régionale au Château de Blois. Le conférencier, M. Hervé Biron, relata naturellement l'histoire de cette vie illustre, celle du Père Jacques Buteux. Il remplaçait Mgr Albert Tessier, p.d., retenu par la maladie.

Jacques Buteux est né à Abbeville, en Picardie, en avril 1600, s'était joint à la Compagnie de Jésus, à Rouen, le 2 octobre 1620. Il reçut la prêtrise vers l'époque où il fut envoyé au Canada en 1634. L'usage chez les Jésuites consistait alors à dépêcher dans les missions ou ils devaient s'y dévouer, les candidats au Sacerdoce. C'est ce qui explique l'achat ordonné des terres par l'évêque du lieu.

Arrivé à la fin de l'été, le Père Buteux fut dirigé vers Trois-Rivières avec le Père Paul Lejeune. Le Père Buteux véritable fondateur de l'Eglise trifluvienne, devait y demeurer dix-huit ans, c'est-à-dire jusqu'à sa mort.

Il s'est surtout préoccupé d'évangéliser les Indiens. Le remonta le St-Maurice à plusieurs reprises, dans les conditions les plus pénibles, afin de leur faire connaître le Christ, afin de leur faire connaître les vérités de la foi aux bourgades éloignées.

Les croyances populaires du temps voulaient que les blancs amènent avec eux la maladie et la mort (fait que la science a aujourd'hui prouvé). C'est ce qui explique l'achat ordonné avec lequel les Iroquois ont combattu les premiers habitants du pays. Cette lutte rendait pénible le travail des missionnaires et si l'on ajoute à cela l'apprenti du climat de notre pays en ces temps lointains, on comprend qu'elle dut être la somme de courage et d'énergie déployée par ces missionnaires.

"Neuf ans plus tard, c'est-à-dire quinze ans après la fondation de Trois-Rivières, la mission avait beaucoup grandi. Les Jésuites comptaient cinq religieux, dont trois Pères et deux Frères, plus six domestiques occupés aux travaux de la terre pour les religieux et

s'appliquant à aider les Indiens qu'ils initiaient à l'agriculture. Mais les Iroquois commençaient à enserrer le bourg de Trois-Rivières."

"Au cours de ses voyages dans le haut St-Maurice, le religieux fut assailli par des paquets qui désiraient faire baptiser leurs enfants. Les confessions donnèrent sujet au Père Buteux de s'étonner. Les Indiens, du moins ceux de cette mission, apportaient beaucoup de sérieux à cet acte religieux. Ils recouraient à toutes sortes de procédés pour bien se souvenir de leurs manèges. Quelques-uns collectionnaient des bâtonnets de diverses longueurs, suivant le nombre et la gravité de leurs fautes. D'autres se servaient d'une écorce de bouleau sur laquelle ils avaient inscrit des lignes plus ou

M. Raymond Douville, ancien président de la Société d'histoire et sous-secrétaire de la province, a suggéré que l'on recrée le journal du Père Jacques Buteux, qui selon lui, en plus de sa valeur historique est une grande oeuvre littéraire.

Le chanoine Denis Clément, chancelier ajouta en dernier lieu "la cérémonie d'aujourd'hui est un acte de justice car elle sert à reconnaître publiquement les mérites du fondateur de l'Eglise Trifluvienne, qui a peiné ici durant dix-huit années et a donné sa vie pour l'évangélisation des Indiens."

Le banquet était présidé par le docteur Conrad Godin.

moins longues suivant le même critère de gravité."

Le Père Buteux devait mourir à l'action. "Ils poursuivirent durant un mois leur marche pénible, escaladant les montagnes, côtoyant les précipices et glissant à travers les remous de l'indomptable St-Maurice. A ce moment, la famine devenant de plus en plus menaçante, le groupe se dispersa. Le Père Buteux resta en arrière avec un Huron et le soldat Fontarabie. Le 10 mai, alors qu'ils traversaient leur troisième portage, ils se virent entourés d'Iroquois qui se tenaient à l'affût. Le Huron fut le premier capturé. Les deux Blancs, atteints de balles, s'éroulèrent sur le sol. Les barbares se ruèrent sur eux et les achevèrent à coups de haches. Puis les corps dépouillés furent précipités dans la rivière. Ou? On n'a jamais pu le savoir. Les restes du Père Buteux ne furent jamais retrouvés. Mais ils traversèrent les eaux farouches du St-Maurice."

"Aux fondateurs de l'Eglise canadienne dont on cherche à obtenir la canonisation, il faudrait joindre le fondateur de l'Eglise trifluvienne."

Pour le secteur Industriel

## Projet de règlement de zonage

L'Atelier d'urbanisme et d'architecture-paysagiste a remis à la cité de Trois-Rivières un projet de règlement de zonage pour la zone industrielle. Ce règlement s'applique à la zone industrielle délimitée par la rue Ste-Marguerite, la concentrique "C" (rue Girard), la rue Marie-de-l'Incarnation, la rue Pere-Daniel, la rue Chamberland, le boulevard Royal (route No 2) et la concentrique "F" (le prolongement du boulevard des Récollets).

Cette zone est divisée en secteurs caractérisés comme suit: industrie légère, artisanat, commerce de gros, comprenant les établissements qui suivent, pourvu qu'ils ne se retrouvent pas dans d'autres classes: soit les ateliers de réparation, ateliers de nettoyage et de teinture, automobiles, usages et vente, automobiles, réparations, boulangeries, boutiques, ou ateliers de réparations, buanderies, confiseries, commerces de gros en général, entrepôts de marchandises sauf les matières explosives, garages de remisage pour camions autobus, etc... et autres véhicules moteurs, machinerie lourde, vente, poste de ravitaillement.

Le deuxième secteur se rapporte à l'industrie moyenne, entrepôt, commerce de gros, comprenant les établissements qui suivent, pourvu qu'ils ne se retrouvent pas dans d'autres classes: soit les ateliers de réparation, ateliers de nettoyage et de teinture, automobiles, usages et vente, automobiles, réparations, boulangeries, boutiques, ou ateliers de réparations, buanderies, confiseries, commerces de gros en général, entrepôts de marchandises sauf les matières explosives, garages de remisage pour camions autobus, etc... et autres véhicules moteurs, machinerie lourde, vente, poste de ravitaillement.

Le troisième secteur se rapporte à l'industrie lourde, entrepôt, commerce de gros, comprenant les établissements qui suivent, pourvu qu'ils ne se retrouvent pas dans d'autres classes: soit les ateliers de réparation, ateliers de nettoyage et de teinture, automobiles, usages et vente, automobiles, réparations, boulangeries, boutiques, ou ateliers de réparations, buanderies, confiseries, commerces de gros en général, entrepôts de marchandises sauf les matières explosives, garages de remisage pour camions autobus, etc... et autres véhicules moteurs, machinerie lourde, vente, poste de ravitaillement.

Le quatrième secteur se rapporte à l'industrie moyenne, entrepôt, commerce de gros, comprenant les établissements qui suivent, pourvu qu'ils ne se retrouvent pas dans d'autres classes: soit les ateliers de réparation, ateliers de nettoyage et de teinture, automobiles, usages et vente, automobiles, réparations, boulangeries, boutiques, ou ateliers de réparations, buanderies, confiseries, commerces de gros en général, entrepôts de marchandises sauf les matières explosives, garages de remisage pour camions autobus, etc... et autres véhicules moteurs, machinerie lourde, vente, poste de ravitaillement.

Le cinquième secteur se rapporte à l'industrie moyenne, entrepôt, commerce de gros, comprenant les établissements qui suivent, pourvu qu'ils ne se retrouvent pas dans d'autres classes: soit les ateliers de réparation, ateliers de nettoyage et de teinture, automobiles, usages et vente, automobiles, réparations, boulangeries, boutiques, ou ateliers de réparations, buanderies, confiseries, commerces de gros en général, entrepôts de marchandises sauf les matières explosives, garages de remisage pour camions autobus, etc... et autres véhicules moteurs, machinerie lourde, vente, poste de ravitaillement.

Le sixième secteur se rapporte à l'industrie moyenne, entrepôt, commerce de gros, comprenant les établissements qui suivent, pourvu qu'ils ne se retrouvent pas dans d'autres classes: soit les ateliers de réparation, ateliers de nettoyage et de teinture, automobiles, usages et vente, automobiles, réparations, boulangeries, boutiques, ou ateliers de réparations, buanderies, confiseries, commerces de gros en général, entrepôts de marchandises sauf les matières explosives, garages de remisage pour camions autobus, etc... et autres véhicules moteurs, machinerie lourde, vente, poste de ravitaillement.

Le septième secteur se rapporte à l'industrie moyenne, entrepôt, commerce de gros, comprenant les établissements qui suivent, pourvu qu'ils ne se retrouvent pas dans d'autres classes: soit les ateliers de réparation, ateliers de nettoyage et de teinture, automobiles, usages et vente, automobiles, réparations, boulangeries, boutiques, ou ateliers de réparations, buanderies, confiseries, commerces de gros en général, entrepôts de marchandises sauf les matières explosives, garages de remisage pour camions autobus, etc... et autres véhicules moteurs, machinerie lourde, vente, poste de ravitaillement.

Le huitième secteur se rapporte à l'industrie moyenne, entrepôt, commerce de gros, comprenant les établissements qui suivent, pourvu qu'ils ne se retrouvent pas dans d'autres classes: soit les ateliers de réparation, ateliers de nettoyage et de teinture, automobiles, usages et vente, automobiles, réparations, boulangeries, boutiques, ou ateliers de réparations, buanderies, confiseries, commerces de gros en général, entrepôts de marchandises sauf les matières explosives, garages de remisage pour camions autobus, etc... et autres véhicules moteurs, machinerie lourde, vente, poste de ravitaillement.

Le neuvième secteur se rapporte à l'industrie moyenne, entrepôt, commerce de gros, comprenant les établissements qui suivent, pourvu qu'ils ne se retrouvent pas dans d'autres classes: soit les ateliers de réparation, ateliers de nettoyage et de teinture, automobiles, usages et vente, automobiles, réparations, boulangeries, boutiques, ou ateliers de réparations, buanderies, confiseries, commerces de gros en général, entrepôts de marchandises sauf les matières explosives, garages de remisage pour camions autobus, etc... et autres véhicules moteurs, machinerie lourde, vente, poste de ravitaillement.

Le dixième secteur se rapporte à l'industrie moyenne, entrepôt, commerce de gros, comprenant les établissements qui suivent, pourvu qu'ils ne se retrouvent pas dans d'autres classes: soit les ateliers de réparation, ateliers de nettoyage et de teinture, automobiles, usages et vente, automobiles, réparations, boulangeries, boutiques, ou ateliers de réparations, buanderies, confiseries, commerces de gros en général, entrepôts de marchandises sauf les matières explosives, garages de remisage pour camions autobus, etc... et autres véhicules moteurs, machinerie lourde, vente, poste de ravitaillement.

Le onzième secteur se rapporte à l'industrie moyenne, entrepôt, commerce de gros, comprenant les établissements qui suivent, pourvu qu'ils ne se retrouvent pas dans d'autres classes: soit les ateliers de réparation, ateliers de nettoyage et de teinture, automobiles, usages et vente, automobiles, réparations, boulangeries, boutiques, ou ateliers de réparations, buanderies, confiseries, commerces de gros en général, entrepôts de marchandises sauf les matières explosives, garages de remisage pour camions autobus, etc... et autres véhicules moteurs, machinerie lourde, vente, poste de ravitaillement.

Le douzième secteur se rapporte à l'industrie moyenne, entrepôt, commerce de gros, comprenant les établissements qui suivent, pourvu qu'ils ne se retrouvent pas dans d'autres classes: soit les ateliers de réparation, ateliers de nettoyage et de teinture, automobiles, usages et vente, automobiles, réparations, boulangeries, boutiques, ou ateliers de réparations, buanderies, confiseries, commerces de gros en général, entrepôts de marchandises sauf les matières explosives, garages de remisage pour camions autobus, etc... et autres véhicules moteurs, machinerie lourde, vente, poste de ravitaillement.

Le treizième secteur se rapporte à l'industrie moyenne, entrepôt, commerce de gros, comprenant les établissements qui suivent, pourvu qu'ils ne se retrouvent pas dans d'autres classes: soit les ateliers de réparation, ateliers de nettoyage et de teinture, automobiles, usages et vente, automobiles, réparations, boulangeries, boutiques, ou ateliers de réparations, buanderies, confiseries, commerces de gros en général, entrepôts de marchandises sauf les matières explosives, garages de remisage pour camions autobus, etc... et autres véhicules moteurs, machinerie lourde, vente, poste de ravitaillement.

Le quatorzième secteur se rapporte à l'industrie moyenne, entrepôt, commerce de gros, comprenant les établissements qui suivent, pourvu qu'ils ne se retrouvent pas dans d'autres classes: soit les ateliers de réparation, ateliers de nettoyage et de teinture, automobiles, usages et vente, automobiles, réparations, boulangeries, boutiques, ou ateliers de réparations, buanderies, confiseries, commerces de gros en général, entrepôts de marchandises sauf les matières explosives, garages de remisage pour camions autobus, etc... et autres véhicules moteurs, machinerie lourde, vente, poste de ravitaillement.

Le quinzième secteur se rapporte à l'industrie moyenne, entrepôt, commerce de gros, comprenant les établissements qui suivent, pourvu qu'ils ne se retrouvent pas dans d'autres classes: soit les ateliers de réparation, ateliers de nettoyage et de teinture, automobiles, usages et vente, automobiles, réparations, boulangeries, boutiques, ou ateliers de réparations, buanderies, confiseries, commerces de gros en général, entrepôts de marchandises sauf les matières explosives, garages de remisage pour camions autobus, etc... et autres véhicules moteurs, machinerie lourde, vente, poste de ravitaillement.

Le seizième secteur se rapporte à l'industrie moyenne, entrepôt, commerce de gros, comprenant les établissements qui suivent, pourvu qu'ils ne se retrouvent pas dans d'autres classes: soit les ateliers de réparation, ateliers de nettoyage et de teinture, automobiles, usages et vente, automobiles, réparations, boulangeries, boutiques, ou ateliers de réparations, buanderies, confiseries, commerces de gros en général, entrepôts de marchandises sauf les matières explosives, garages de remisage pour camions autobus, etc... et autres véhicules moteurs, machinerie lourde, vente, poste de ravitaillement.

Le dix-septième secteur se rapporte à l'industrie moyenne, entrepôt, commerce de gros, comprenant les établissements qui suivent, pourvu qu'ils ne se retrouvent pas dans d'autres classes: soit les ateliers de réparation, ateliers de nettoyage et de teinture, automobiles, usages et vente, automobiles, réparations, boulangeries, boutiques, ou ateliers de réparations, buanderies, confiseries, commerces de gros en général, entrepôts de marchandises sauf les matières explosives, garages de remisage pour camions autobus, etc... et autres véhicules moteurs, machinerie lourde, vente, poste de ravitaillement.

Le dix-huitième secteur se rapporte à l'industrie moyenne, entrepôt, commerce de gros, comprenant les établissements qui suivent, pourvu qu'ils ne se retrouvent pas dans d'autres classes: soit les ateliers de réparation, ateliers de nettoyage et de teinture, automobiles, usages et vente, automobiles, réparations, boulangeries, boutiques, ou ateliers de réparations, buanderies, confiseries, commerces de gros en général, entrepôts de marchandises sauf les matières explosives, garages de remisage pour camions autobus, etc... et autres véhicules moteurs, machinerie lourde, vente, poste de ravitaillement.

Le dix-neuvième secteur se rapporte à l'industrie moyenne, entrepôt, commerce de gros, comprenant les établissements qui suivent, pourvu qu'ils ne se retrouvent pas dans d'autres classes: soit les ateliers de réparation, ateliers de nettoyage et de teinture, automobiles, usages et vente, automobiles, réparations, boulangeries, boutiques, ou ateliers de réparations, buanderies, confiseries, commerces de gros en général, entrepôts de marchandises sauf les matières explosives, garages de remisage pour camions autobus, etc... et autres véhicules moteurs, machinerie lourde, vente, poste de ravitaillement.

Le vingtième secteur se rapporte à l'industrie moyenne, entrepôt, commerce de gros, comprenant les établissements qui suivent, pourvu qu'ils ne se retrouvent pas dans d'autres classes: soit les ateliers de réparation, ateliers de nettoyage et de teinture, automobiles, usages et vente, automobiles, réparations, boulangeries, boutiques, ou ateliers de réparations, buanderies, confiseries, commerces de gros en général, entrepôts de marchandises sauf les matières explosives, garages de remisage pour camions autobus, etc... et autres véhicules moteurs, machinerie lourde, vente, poste de ravitaillement.

Le vingt-et-unième secteur se rapporte à l'industrie moyenne, entrepôt, commerce de gros, comprenant les établissements qui suivent, pourvu qu'ils ne se retrouvent pas dans d'autres classes: soit les ateliers de réparation, ateliers de nettoyage et de teinture, automobiles, usages et vente, automobiles, réparations, boulangeries, boutiques, ou ateliers de réparations, buanderies, confiseries, commerces de gros en général, entrepôts de marchandises sauf les matières explosives, garages de remisage pour camions autobus, etc... et autres véhicules moteurs, machinerie lourde, vente, poste de ravitaillement.

Le vingt-deuxième secteur se rapporte à l'industrie moyenne, entrepôt, commerce de gros, comprenant les établissements qui suivent, pourvu qu'ils ne se retrouvent pas dans d'autres classes: soit les ateliers de réparation, ateliers de nettoyage et de teinture, automobiles, usages et vente, automobiles, réparations, boulangeries, boutiques, ou ateliers de réparations, buanderies, confiseries, commerces de gros en général, entrepôts de marchandises sauf les matières explosives, garages de remisage pour camions autobus, etc... et autres véhicules moteurs, machinerie lourde, vente, poste de ravitaillement.

Le vingt-troisième secteur se rapporte à l'industrie moyenne, entrepôt, commerce de gros, comprenant les établissements qui suivent, pourvu qu'ils ne se retrouvent pas dans d'autres classes: soit les ateliers de réparation, ateliers de nettoyage et de teinture, automobiles, usages et vente, automobiles, réparations, boulangeries, boutiques, ou ateliers de réparations, buanderies, confiseries, commerces de gros en général, entrepôts de marchandises sauf les matières explosives, garages de remisage pour camions autobus, etc... et autres véhicules moteurs, machinerie lourde, vente, poste de ravitaillement.

Le vingt-quatrième secteur se rapporte à l'industrie moyenne, entrepôt, commerce de gros, comprenant les établissements qui suivent, pourvu qu'ils ne se retrouvent pas dans d'autres classes: soit les ateliers de réparation, ateliers de nettoyage et de teinture, automobiles, usages et vente, automobiles, réparations, boulangeries, boutiques, ou ateliers de réparations, buanderies, confiseries, commerces de gros en général, entrepôts de marchandises sauf les matières explosives, garages de remisage pour camions autobus, etc... et autres véhicules moteurs, machinerie lourde, vente, poste de ravitaillement.

Le vingt-cinquième secteur se rapporte à l'industrie moyenne, entrepôt, commerce de gros, comprenant les établissements qui suivent, pourvu qu'ils ne se retrouvent pas dans d'autres classes: soit les ateliers de réparation, ateliers de nettoyage et de teinture, automobiles, usages et vente, automobiles, réparations, boulangeries, boutiques, ou ateliers de réparations, buanderies, confiseries, commerces de gros en général, entrepôts de marchandises sauf les matières explosives, garages de remisage pour camions autobus, etc... et autres véhicules moteurs, machinerie lourde, vente, poste de ravitaillement.

Le vingt-sixième secteur se rapporte à l'industrie moyenne, entrepôt, commerce de gros, comprenant les établissements qui suivent, pourvu qu'ils ne se retrouvent pas dans d'autres classes: soit les ateliers de réparation, ateliers de nettoyage et de teinture, automobiles, usages et vente, automobiles, réparations, boulangeries, boutiques, ou ateliers de réparations, buanderies, confiseries, commerces de gros en général, entrepôts de marchandises sauf les matières explosives, garages de remisage pour camions autobus, etc... et autres véhicules moteurs, machinerie lourde, vente, poste de ravitaillement.

Le vingt-septième secteur se rapporte à l'industrie moyenne, entrepôt, commerce de gros, comprenant les établissements qui suivent, pourvu qu'ils ne se retrouvent pas dans d'autres classes: soit les ateliers de réparation, ateliers de nettoyage et de teinture, automobiles, usages et vente, automobiles, réparations, boulangeries, boutiques, ou ateliers de réparations, buanderies, confiseries, commerces de gros en général, entrepôts de marchandises sauf les matières explosives, garages de remisage pour camions autobus, etc... et autres véhicules moteurs, machinerie lourde, vente, poste de ravitaillement.

teliers de construction ou de réparation de matériel ferroviaire, cours ferroviaires de triage, pionnage des matières premières, broyage des matériaux automobiles nécessitant des forges à matrice, minoterie, raffinerie de sucre, sel, extraction des graisses, fabrication et préparation des engrais, fabrication de la gélatine, huilerie et fabrication des produits huilés, traitement des os, distillerie de goudron et fabrication de ses produits, fabrication et traitement de la pulpe et de ses sous-produits, tannage, séchage et traitement des peaux, abattoirs et parcs à bestiaux, fumage de poisson, engrènement du coton, peignage, dégraissage et cardage de la laine, raffinerie et réserve de pétrole, d'huile brute, d'aphalte, de potasse, fabrication et traitement du caoutchouc, fabrication et dépôt de matières explosives, industries gazeuses et cokeries, fabrication et stockage de gaz acétylène, du noir de fumée, de l'air liquide, du chlorure de chaux, de l'asphalte, de l'ammoniac, fabrication des matières plastiques, cellulose, pyrosylène, coton-poudre.

Residence  
Dans les secteurs réservés aux industries, des habitations

**Location de machines à écrire**

*Gérald Hattaras*  
1547 rue Notre-Dame  
Téléphone FR. 5-1433

**SPECIAL DE LA SEMAINE**  
**ROBES 89c**  
une Nettoyée Pressée Livrée

**Pichette**  
TEINTURERIE  
63158

**SANITONE**

**SERVICE AERIEN**

Service Aérien Continental... *alouette*

- Tout le confort de l'avion de ligne
- 4 à 6 passagers et leurs bagages en plus
- A 200 à l'heure vers votre destination
- Retour le même jour au choix

INFORMATION & RESERVATIONS  
(819)-374-8808

*alouette aviation inc.*  
C. P. 1144, TROIS-RIVIERES, QUB.

**PRENEZ VOS AISES-PRENEZ L'AUTOBUS**

Les services interurbains de PROVINCIAL vous assurent le confort le plus moelleux aux heures qui vous conviennent le mieux... à des tarifs toujours raisonnables.

**TROIS-RIVIERES-MONTREAL**  
13 départs par jour  
\$2.95 aller; \$5.35 aller-retour.

Appelez PROVINCIAL pour renseignements... FR. 4-2944

**PROVINCIAL**  
Le moyen moderne, pratique de s'y rendre

conduisez-vous en "fin renard":

financez l'achat de votre auto d'avance, avec un prêt plan à Terme

Afin d'avoir vos coudées franches quand vous ferez votre choix, passez d'abord à la Banque Royale pour négocier votre emprunt. Intérêt raisonnable, service rapide, délai de 36 mois pour le remboursement, tels sont les avantages du prêt plan à Terme de la Banque Royale. Pas de frais supplémentaires ou dissimulés. Le prêt comporte une assurance-vie. Passez à la Banque Royale pour financer d'avance vos achats: voiture, appareil ménager ou autres.

**BANQUE ROYALE**

Succursale des Trois-Rivières ..... L.-J. Tondreau, gérant  
 Succursale de Lavolette & Des Récollets J.-G. Lussier, gérant  
 Succursale du Cap-de-la-Madeleine P.-B.F. Campbell, gérant  
 Succursale de Thuvieux ..... P.-E. L'Espérance, gérant  
 Succursale de Shawinigan ..... E.-O. Lacroix, gérant

## VOTRE ROI DES BAS PRIX ENTRE QUEBEC ET MONTREAL TIENT SON ETABLISSEMENT OUVERT JUSQU'A 9 H. 30

### POURQUOI ATTENDRE A NOEL?

LORANGER ELECTRIQUE-TV vous offre tous les avantages pour acheter maintenant un cadeau Electrohome

- \$150 D'ALLOCATION D'ECHANGE
- LES PLUS BAS PRIX
- AUCUN COMPTANT
- 36 MOIS POUR PAYER
- 1er PAIEMENT EN FEVRIER 1964, soit un mois après les Fêtes.

LE ROI DES BAS PRIX VOUS FAIT DES CADEAUX

## ELECTROHOME

est un produit tellement fiable que Loranger Electrique TV n'hésite pas à offrir \$1,000 à quiconque pourrait prouver qu'un stéréo et téléviseur Electrohome n'est pas un des meilleurs produits au monde.



1 AN DE GARANTIE SUR TOUTES LES PIECES CIRCUIT FILE A LA MAIN



RODOLPHE LORANGER, Propriétaire.

Le roi des bas prix est un membre actif du nouveau groupement des hommes d'affaires progressifs LA PLAZA FUSEY DU CAP appelée à devenir une association dont les prix de vente sont et seront toujours incomparables.

## LORANGER ELECTRIQUE-TV

93-97, FUSEY CAP-DE-LA-MADELEINE FR. 5-8951 - FR. 5-8952 PLAZA FUSEY

MEUBLEZ VOTRE MAISON DE LA CAVÉ AU GRENIER CHEZ LE ROI DES BAS PRIX EN MAURICIE.



Paul-Emile LORANGER GERANT DES VENTES FR 5-8951

ANDRE LACOURSIERE Comptable

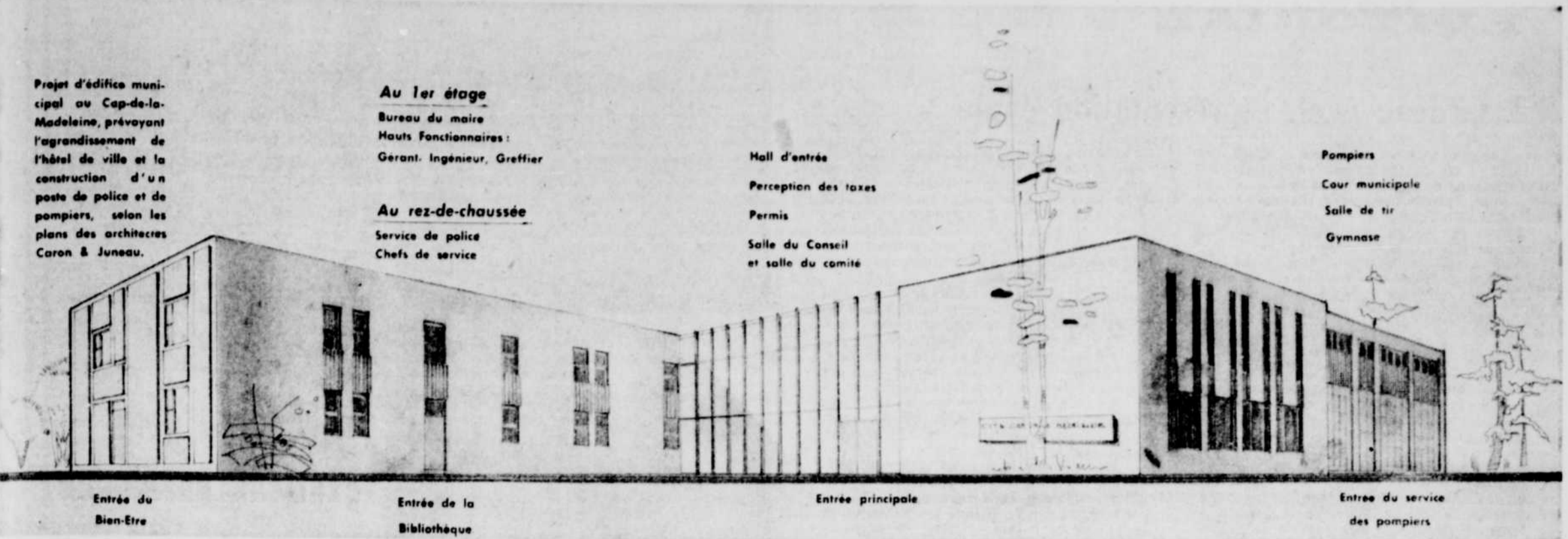
LE PLAN D'ACHAT A TEMPERAMENT (IAC)

ASSURANCES FEU - VOL - VIE sans aucune charge supplémentaire

**LE SOURIRE DU PETIT DÉJEUNER**  
La difficulté qu'il y a avec les enfants sages d'aujourd'hui, c'est qu'ils ne sont pas sages aux endroits où on voudrait qu'ils le soient.

**PRUNEAU INC. MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION**  
2400, BELLEFEUILLE, FR. 5-7747

# le nouvel liste



Projet d'édifice municipal au Cap-de-la-Madeleine, prévoyant l'agrandissement de l'hôtel de ville et la construction d'un poste de police et de pompiers, selon les plans des architectes Caron & Juneau.

**Au 1er étage**

Bureau du maire  
Hauts Fonctionnaires  
Gerant, Ingénieur, Greffier

**Au rez-de-chaussée**

Service de police  
Chefs de service

Hall d'entrée  
Perception des taxes  
Permis  
Salle du Conseil et salle du comité

Pompiers  
Cour municipale  
Salle de tir  
Gymnase

Entrée du Bien-Être

Entrée de la Bibliothèque

Entrée principale

Entrée du service des pompiers

Hôtel de ville - Poste de police et pompiers - Réservoir d'eau

## Les 3 projets coûteront \$320,000 au Cap

Résurrection syndicale à Trois-Rivières

### "Face à l'automatisation, il faut une formation générale plus poussée..."

(Jean Marchand)

"Les vieux métiers classiques disparaissent de nos jours à cause de l'automatisation. Plusieurs travailleurs sont ainsi congédiés à l'âge de 40 ou de 50 ans, et souvent ils ne savent rien faire d'autre. L'on doit donc prévenir à tout prix cette éventualité en acquérant une formation générale assez poussée qui permet de s'adapter à une autre profession ou à un autre métier, au besoin."

M. Jean Marchand, président général de la Confédération des Syndicats Nationaux (CSN) a représenté que l'automatisation préoccupe un mouvement syndical qui s'occupe de ses membres. M. Marchand prenait la parole, dimanche midi, à la salle Jacques Cartier du Château de Blois, à l'issue d'un dîner dans les cadres d'une journée d'études des officiers locaux de la CSN.

M. Marchand est d'avis qu'un mouvement ouvrier tel que la CSN ne peut être indifférent aux réformes de l'éducation. Selon lui, le système actuel de l'éducation est un peu archaïque, surtout dans une ville de l'importance de la cité de Lavolette.

Originaire de Champlain, le conférencier ajoute qu'il est heureux de la résurrection syndicale à Trois-Rivières. Il se réjouit de cette renaissance, surtout dans une ville de l'importance de la cité de Lavolette.

L'hon. Hamel chez les Libéraux

### "Les législations Lesage profondément humanitaires"

"Vous avez compris le caractère profondément humanitaire des législations adoptées par le gouvernement Lesage au cours de ces trois années de pouvoir, déclarait hier soir l'honorable procureur général René Hamel, député de St-Maurice au cours du banquet de clôture du troisième congrès du groupement libéral régional de la Mauricie."

des buts importants de la Fédération. (Voir: Les législations page 15)



UN GROUPE DE DIRIGEANTS C.S.N. discutant avec M. Jean Marchand, président C.S.N. (à l'extrême droite), lors de l'importante journée d'études de cet organisme syndical, tenue dimanche, au Château de Blois. On reconnaît: MM. Emilien Tellier, agent d'affaires C.S.N., Jean-Claude Lefebvre, président du Conseil central de Trois-Rivières, Philippe Girard, directeur des relations intersyndicales (C.S.N.), Pierre Vaadeboncoeur, conseiller technique et juridique à la C.S.N., et Jacques Dion, trésorier (C.S.N.).

### Grâce à des subventions se totalisant à \$230,000

CAP-DE-LA-MADELEINE — Trois importants projets, soit la construction d'un poste de police et de pompiers, l'agrandissement de l'hôtel de ville et la construction d'un réservoir d'une capacité d'un million de gallons d'eau potable, représentant un coût global estimé à \$550,000 ne coûteront en réalité aux contribuables du Cap que \$320,000. En effet les autorités du Cap-de-la-Madeleine ont reçu l'assurance qu'elles pourront bénéficier pleinement de la nouvelle loi de l'aide aux municipalités et de la loi des travaux d'hiver. Cette contribution s'établirait donc à \$230,000. C'est ce que S.H. le maire J.-Réal Desrosiers annonce dans une déclaration qu'il a faite aux journalistes à la suite d'une récente rencontre à Québec avec les représentants du ministère des Affaires Municipales. Un projet de règlement d'emprunt sera présenté ce soir à la séance régulière du Conseil.

Voici le texte du communiqué du maire Desrosiers à ce sujet: "Les membres du Conseil de ville du Cap-de-la-Madeleine se sont rendus à Québec, jeudi, afin de rencontrer les autorités du Ministère des Affaires municipales au sujet de la construction éventuelle d'un poste de police et de pompiers, de l'agrandissement de l'hôtel de ville et de la construction d'un réservoir de 1 million de gallons d'eau potable. "Leur demande a été bien accueillie et le Maire et les échevins présents ont reçu l'assurance que la ville du Cap-de-la-Madeleine pourra bénéficier pleinement de la nouvelle loi d'aide aux municipalités en plus de l'aide qu'apporte présentement la loi des travaux d'hiver. Ces deux lois existent en vue de stimuler l'économie générale de la province et du pays, et d'enrayer le plus possible le chômage. Ce qui signifie qu'en exécutant les travaux prévus dans le règlement qui sera présenté à la séance de ce soir, lequel règlement sera de l'ordre d'environ \$550,000 la Cité du Cap-de-la-Madeleine touchera en subventions des deux sources précitées la somme d'environ \$230,000. Il en coûtera donc aux contribuables capétiens la somme de \$320,000 pour la réalisation des trois importants items contenus dans le dit règlement. Cette somme sera remboursable en 30 ans ou plus au taux d'intérêt de la Banque du Canada, qui est actuellement de 5 1/4%. Cette autre disposition fait également partie de la nouvelle loi de l'aide aux municipalités."

## L'autoroute est réclamée au congrès du Groupement libéral de la Mauricie

Par Pierre L.-DESAULNIERS

M. Miville Lesage de Louiseville a demandé au troisième congrès libéral régional d'appuyer auprès du gouvernement les efforts et les démarches depuis quelques temps entreprises par les Chambres de Commerce. Me Lesage parlait de la section Montréal-Trois-Rivières.

M. André Massicotte de Ste-Anne de la Pérade en secondant la proposition a demandé que la résolution parle de Montréal à Québec, amendement que l'assemblée accepta. Cette résolution sera adressée au ministre de la Voirie Provinciale.

### M. Jean-Paul Lévesque est élu président

M. Jean-Paul Lévesque du Cap-de-la-Madeleine a été élu président du Groupement libéral régional de la Mauricie au cours de son troisième congrès tenu, hier, à l'École l'Assomption du Cap-de-la-Madeleine auquel participaient de 600 à 700 militants libéraux. M. Lévesque succède à M. Alfred Flarageol.

Au cours de l'après-midi, les congressistes ont travaillé en comités; ces comités portaient

les titres suivants: Loi du fond d'indemnisation, présidé par M. H.-Jules Biron. Loi de l'assurance - hospitalisation, présidé par le Dr Avellin Dalcourt. Résolutions, présidé par le notaire E. Bélanger. Organisation politique, présidé par M. Alfred Flageol et Mlle Lise Bacon.

Le nouvel exécutif se compose, outre M. Lévesque de MM. Maurice St-Louis, Trois-Rivières, Jacques Dupont, Champlain, Jean-Louis Mongrain, Lavolette, Dr Avellin Dalcourt, Maskinonge, notaire Emile Bélanger, St-Maurice, vice-président et M. Edgar Groleau, secrétaire-trésorier.

**Résolutions**

Une des principales résolutions est pour sur, le droit de vote au scolaire. Mme Conrad Janvier secondée par M. Roger Falardeau ont réclamé que les commissions scolaires de Trois-Rivières, du Cap-de-la-Madeleine et toutes les autres com-

missions scolaires régies par un bill spécial amendent leur constitution de façon à accorder le droit de vote aux parents non propriétaires conformément au code scolaire. Cependant cette résolution n'a pas obtenu l'unanimité.

**Protestation contre l'usage irrespectueux du drapeau**

Après discussion l'Association libérale régionale a adopté sur division, une résolution de protestation contre l'usage irrespectueux du drapeau de la province de Québec sur les bouteilles de bière et sur les caisses d'emballage de ces bouteilles ou dans tout autre genre de commerce.

Concernant la loi de la Régie des Alcools, l'assemblée propose à l'unanimité qu'elle soit amendée pour y lire 1000 années au lieu de 2000 années en ce qui concerne la juridiction pour accorder des licences d'exportation.

**Amélioration des routes**

Plusieurs résolutions venant d'un peu partout dans la région ont été soumises en vue de voir améliorer certaines routes. On a réclamé le parachèvement et le pavage de la route entre St-Adelphe et St-Stanislas, le pavage de la route entre St-Joseph et Mékinac en apportant une modification pour faire disparaître une pente raide; la réfection de la route 19A entre Ste-Anne de la Pérade et St-Prospère.

**L'hospitalisation**

M. A. Jacob de Trois-Rivières a proposé que soit adoptée dans les hôpitaux une formule afin que le patient à sa sortie de l'établissement soit renseigné sommairement sur le coût des services dont il a bénéficié. Par ailleurs, Mme G. Hamel a réclamé que les services externes offerts par l'assurance hospitalisation soient augmentés. Et enfin l'assemblée a adopté une résolution de félicitation pour M. Jean Paul page 15)

**Véhicule démantibulé trouvé par hasard**

### Un nouveau réseau de receleurs d'autos volées est-il à l'oeuvre?

La carrosserie d'une automobile volée récemment à Montréal a été retrouvée par un pur hasard samedi après-midi, dans les bois, au sud du boulevard Raymond, à Trois-Rivières.

Un citoyen de notre ville, qui se baladait en forêt, a découvert une voiture de modèles Chevrolet Impala 1963 dont les roues, les plaques-matricules, la transmission et diverses pièces mécaniques avaient été enlevées.

Serait-ce la l'oeuvre d'un nouveau réseau qui recèle les automobiles volées pour les revendre ensuite en pièces détachées? Nul ne le sait pour le moment. Une vaste enquête a été entreprise par la Sûreté municipale, sous la direction du capitaine-détective Elmo Beaubien, afin de retracer les auteurs du vol.

M. Beaubien s'est personnellement rendu sur les lieux où la voiture a été découverte. Il a ordonné que l'on remorque l'automobile au poste de police No 1. Pour ce fait, il a fallu installer quatre pneus au véhicule démantibulé.

**Une embardée spectaculaire**

Un automobiliste de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, M. Raymond Paul, s'est tiré sans trop de mal d'un accident qui aurait pu lui coûter la vie, lui et ses passagers, vers 3 h 35, dans la nuit de samedi à dimanche.

L'accident s'est produit à Red Mills à une intersection en "T". Le véhicule de la victime a passé tout droit et a bousculé un camion (Voir: Un nouveau page 15)

PLAN MISE DE COTE  
EMBALLAGE GRATUIT  
LIVRAISON

**MAISON DES JOUETS**

1386, St-Olivier FR 5-4123  
TROIS-RIVIERES

LA PLUS MODERNE AU COEUR DU QUEBEC

**IMPRIMERIE IDF DES FORGES**

Lithographie  
Typographie

4000 Boul. Royal  
Trois-Rivières  
FR 5-4911



TROISIEME CONGRES du groupement libéral régional de la Mauricie. A l'issue du banquet de clôture, nous retrouvons: M. Jean-Paul Lévesque, nouveau président du groupement régional, M. Jean-Paul Matte, député de Champlain à la Chambre des Communes, Mlle Lise Bacon, présidente régionale des Femmes libérales, l'honorable procureur général René Hamel et S.H. le maire Réal Desrosiers.